

Qualification de la personne apprenant

Personne ne peut réussir dans une profession s'il ne dispose pas d'une expérience de la vie et d'une expérience professionnelle d'une position dirigeante soumises à un examen critique, d'une motivation et de talents suffisants.

Qualifications

- **Âge**
Avoir 30 ans révolus
- **Formation et expérience professionnelle**
Avoir achevé des études supérieures (Licence, Maîtrise, MA, BA) en plus d'au moins 3 ans d'expérience dans la direction du groupes de collaborateurs.
Alternativement
Baccalauréat, une formation achevée et 5 années d'expérience professionnelle dont au moins d'expérience dans la direction de groupes de collaborateurs.
- **Devoir d'information juridique et sur l'état de santé**
Au moment de la certification, le coach n'est pas en traitement thérapeutique et son casier judiciaire est vierge.
- **Acceptation des valeurs du coaching**
Interview ou test structuré
- **Talents dans le contexte de la formation** (déduction logique, capacité à l'abstraction, sensibilité linguistique)
Interview ou test structuré